

Le référentiel national de compétences du métier d'enseignant

Le référentiel national de compétences a fixé douze compétences constitutives à construire réparties sur 3 domaines centrées sur la professionnalité enseignante. Ces compétences sont en rapport avec des savoirs, des savoirs- être et des savoirs- faire.

Ces compétences sont à développer chez le futur professeur de l'enseignement primaire à travers des contenus disciplinaires et des formations:

Au terme de la formation en Education-Enseignement à l'ISEAHZ, l'étudiant-stagiaire doit être capable de:

1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques
2. Agir en fonction des finalités, des valeurs et des enjeux du système éducatif tunisien et des méthodes pédagogiques en vigueur.
3. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions
4. Adopter une conception de l'acte d'enseigner et d'apprendre susceptible de rendre son activité d'enseignement la plus efficace possible
5. Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études
6. Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap
8. Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel
9. Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

10.Développer une pensée réflexive à l'égard de sa pratique pédagogique.

11.Développer la coopération professionnelle

12.Mettre en place et animer des projets